

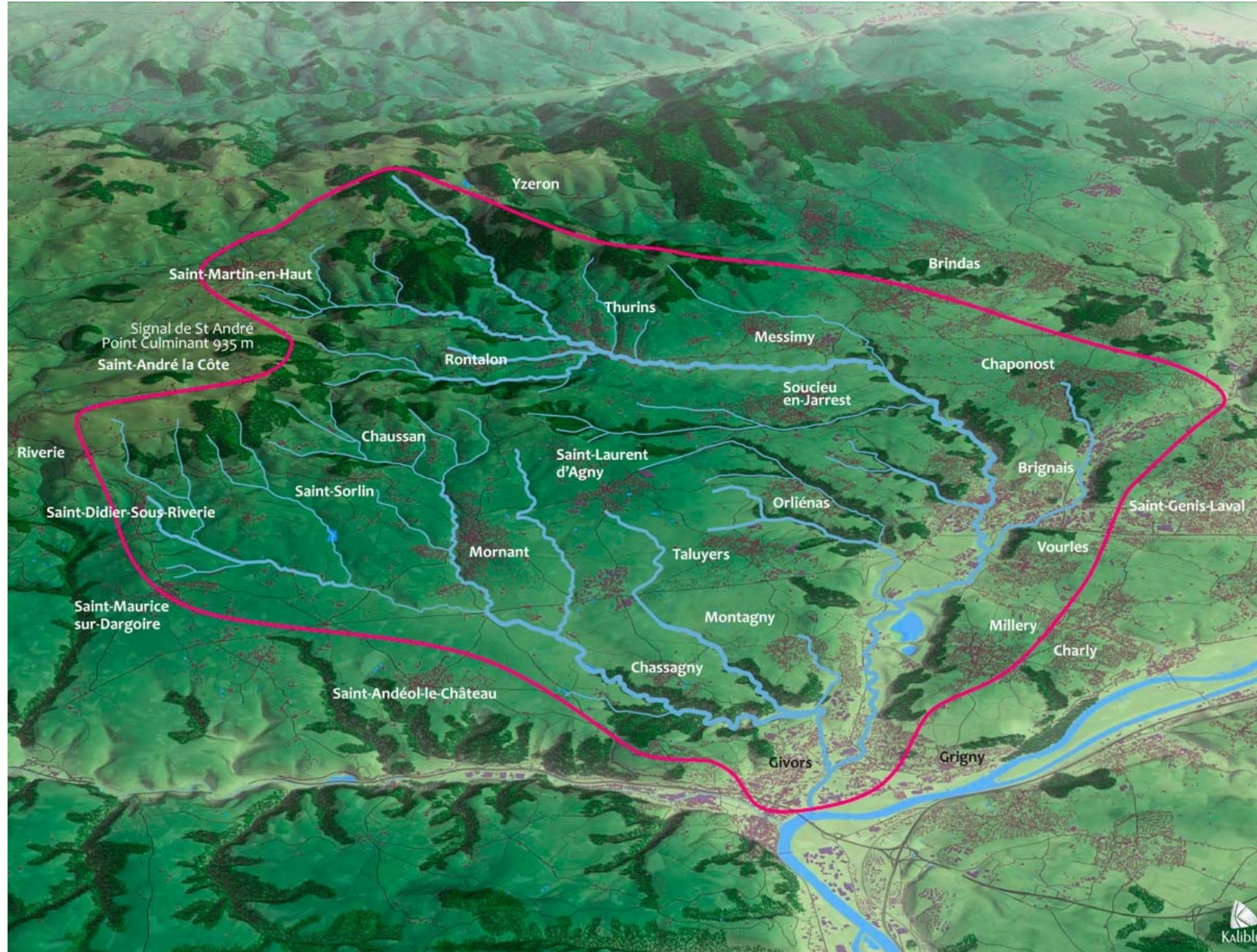
CONTEXTE

Le bassin versant du Garon

206 km²
24 communes

68 000 habitants

130 km de cours d'eau



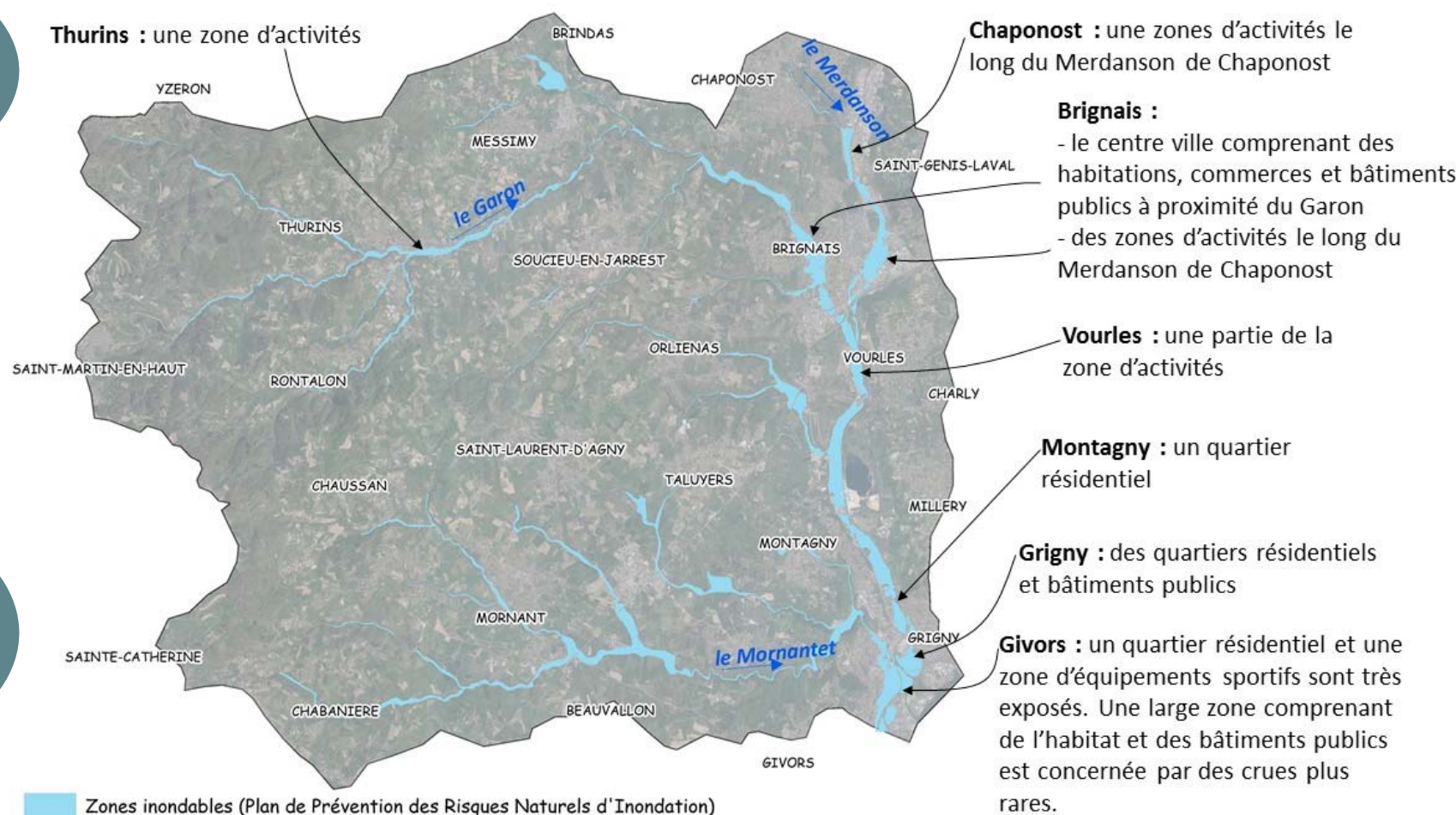
CONTEXTE

Les enjeux en zone inondable

4 000 habitants
1 800 emplois

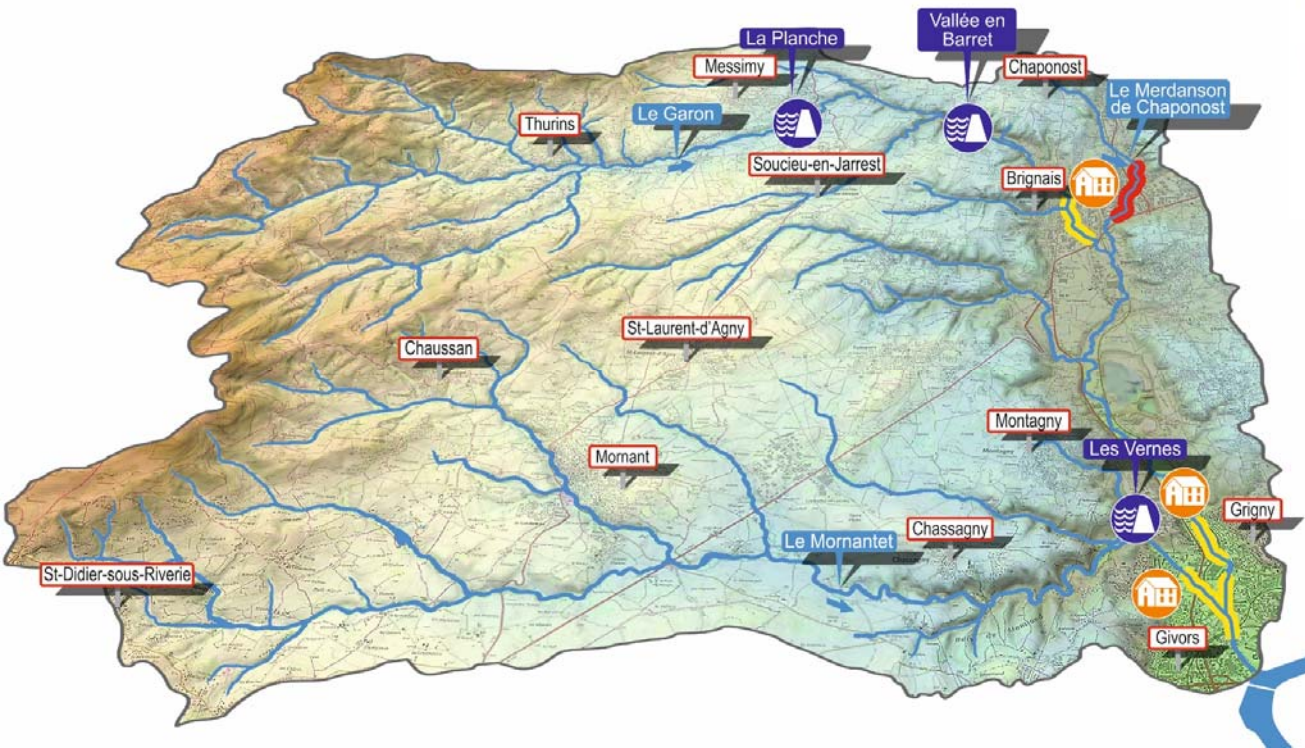
Dégâts Q100 :
87 millions d'€


Historique récent de
crues significatif
(2003, 2005, 2008,
2010, 2016 ...)



CONTEXTE

Programme de protection



 Aménagements de protection locale contre les crues (déjà réalisés)

Ouvrages envisagés :



Ouvrages écrêteurs



Elargissement de cours d'eau et aménagement de zones de stockage



ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ELUS 2014-2019



edito
Un long fleuve paisible et tranquille

Qu'en dit-il, notre président, Paul Mondon, Président du SMAGGA, Syndicat de Maires en Vallée, d'Aménagement et de Gestion du Bassin Versant du Garon ?

« Ce n'est ni un fleuve paisible, ni un fleuve tranquille. Depuis l'opération du Contrat de rivière du Garon le SMAGGA, le réseau de rivières en amont, de la source à la mer, est devenu un lieu de vie et de plaisir pour tous. Mais le 2 décembre 2003, un événement exceptionnel a marqué le territoire du Garon. Un événement qui a été vécu de façon très différente par les communes de la vallée. C'est pourquoi, 10 ans après, nous nous sommes réunis pour dresser un bilan de ce qui s'est passé et de ce qui a été fait depuis. C'est pourquoi, 10 ans après, nous nous sommes réunis pour dresser un bilan de ce qui s'est passé et de ce qui a été fait depuis. C'est pourquoi, 10 ans après, nous nous sommes réunis pour dresser un bilan de ce qui s'est passé et de ce qui a été fait depuis. »

Paul Mondon
Président du SMAGGA,
Syndicat de Maires en Vallée, d'Aménagement
et de Gestion du Bassin Versant du Garon

En décembre 2003, le Garon sortait de son lit pour une crue exceptionnelle. 10 ans après, retour sur cet événement naturel majeur ayant profondément modifié le rapport de l'homme à la rivière.

C'est pour la 6^{ème} fois que le Garon sortait de son lit pour une crue exceptionnelle. 10 ans après, retour sur cet événement naturel majeur ayant profondément modifié le rapport de l'homme à la rivière.



Sensibilisation à la gestion de crise, formation PCS



Diagnosics de vulnérabilité des bâtiments publics



Formations relatives aux conduites à tenir en milieu inondé (70 personnes formées – élus, personnel communal, riverains)

Information continue



15 repères positionnés sur des lieux de passage



Vidéo de retour d'expérience de la crue de 2003, basée sur des témoignages

ACTIONS DE SENSIBILISATION DES ELUS 2020-2025

2020 : nouveau mandat, formations pour les élus

(les actions du PAPI, la réglementation, le lien avec l'urbanisme, le fonctionnement du système de surveillance des cours d'eau, les gestes à adopter avant/pendant/après l'inondation...)

Format à définir, en utilisant les documents disponibles (documents produits dans le cadre de la SLGRI, mémento du maire...). Visites sur le terrain.

Programme de formation à la gestion de crise durant le PAPI

(progression 2020-2025 : soirée de sensibilisation → formation PCS pour les élus et agents → exercices sur table et de terrain à échelle communale → exercice global à échelle du BV)

Ateliers thématiques sur la gestion des eaux pluviales et la gestion de crise

Poursuite des formations aux conduites à tenir en milieu inondé

2014 -2018 : formation de 70 personnes aux conduites à tenir en milieu inondé, très forte satisfaction (19,2/20). Volonté des élus de proposer à nouveau cette action dans le PAPI complet

